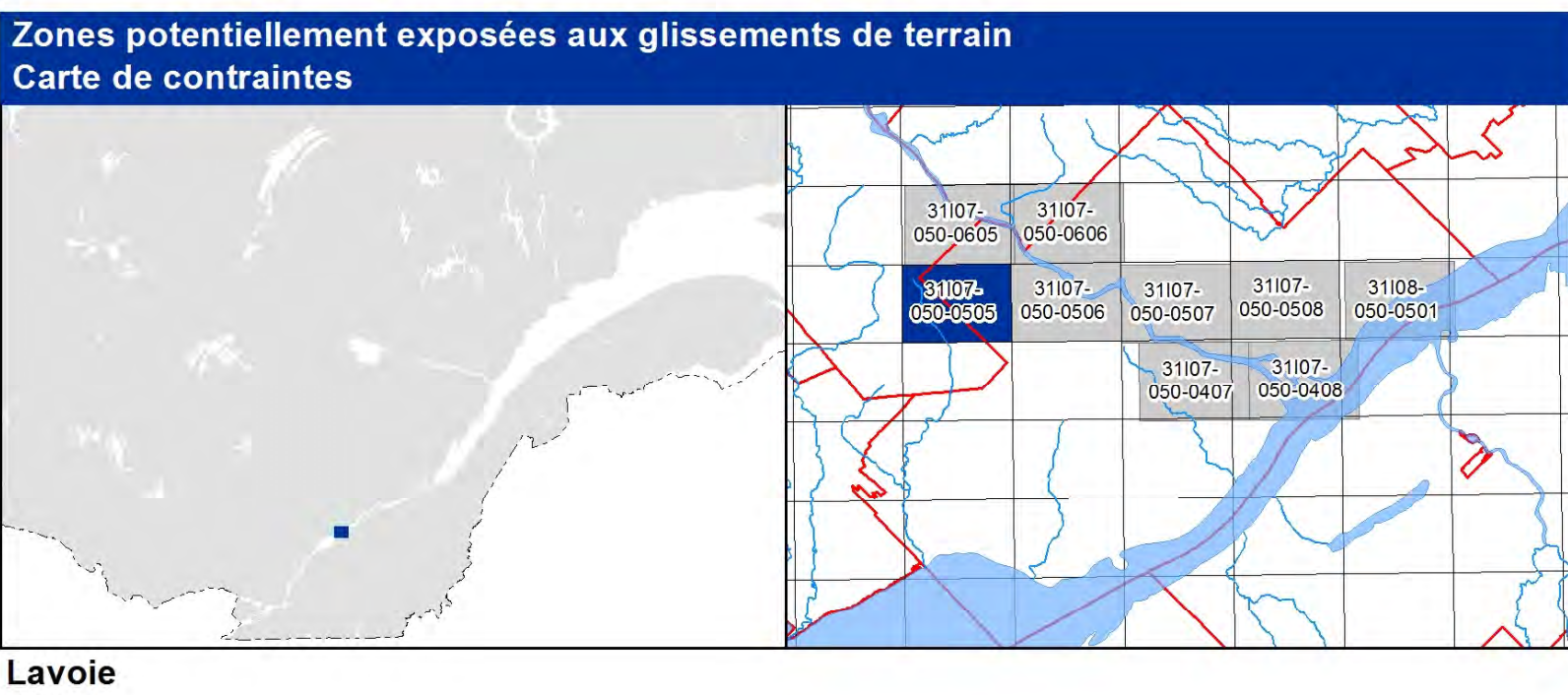


Lavoie

31107-050-0505

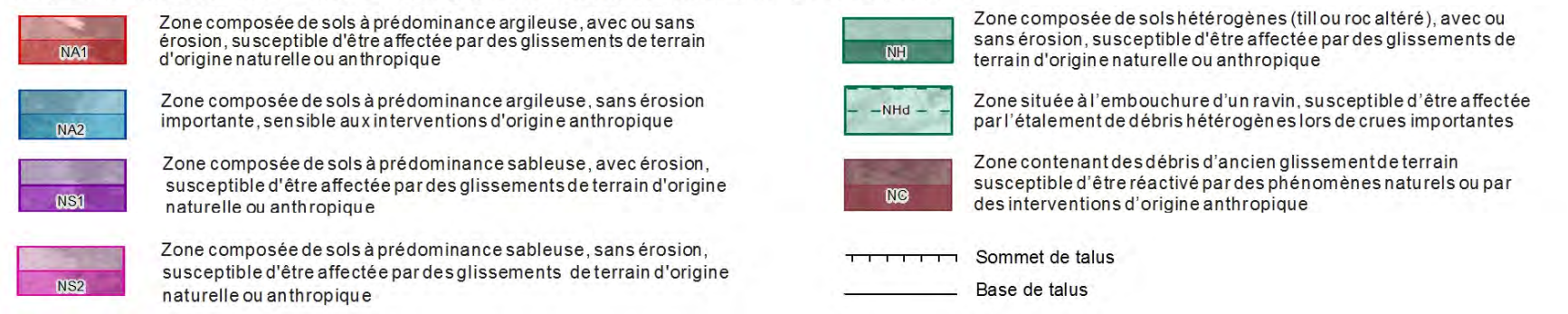


31107-050-0505



Lavoie

Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs



Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs



Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation proposée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique : Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Longitude d'origine (méridien central) : 73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur) : 0°
Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle : 0,9999
(1 cm sur la carte équivaut à 2000 cm sur le terrain, soit 20 mètres)
1 : 5000

Sources

Données
Relevés géodésiques de terrain
Hypomètres de référence par relevé LIDAR aéroporté
Orthophotographies numériques

Organisme
Ministère des Transports du Québec
Ville de Trois-Rivières
Ville de Trois-Rivières
Gouvernement du Québec

Date / Année
2012 et 2013
4, 7 et 18 novembre 2011
25 avril au 11 mai 2009
13 juin au 22 août 2008

Réalisation

Production : Ministère des Transports du Québec
Direction de l'information des chaussées
Service de la géodésie et de la géologie
Version : 1.0 (mars 2014)
© Gouvernement du Québec
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec; 2^e trimestre 2014

Règlement sur le lotissement (2012, c. 156)

Annexe VIII
Zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
Carte de contraintes
(Articles 1, 2, 6 et 7)
Feuillet no 3
Règlement de modification 2016, c. 6
Adoption : 18 janvier 2016
Entrée en vigueur : 9 mars 2016

Transports Québec